Image not found or type unknown

Concerne la pension alimentaire et les frais

Par **kabade**, le **03/11/2010** à **15:12**

Bonjour,

Mon mari a eu un enfant d'une première union (non marié). Il y a eu un jugement en 1996 pour la garde chez la maman et le versement d'un pension alimentaire minime. En revanche à notre charge, les frais pour aller le chercher et le ramener ainsi que la sécurité sociale et complémentaire santé.

Depuis 4 ans, le fils de mon mari est interne en sport étude et nous payons également en plus de la pension alimentaire, la moitié de sa scolarité et ses billets de train pour venir chez nous. Une sorte de garde alternée s'est mise progressivement en place car lorsqu'il rentre, il va une fois chez la maman et une fois chez nous.

La maman est remariée depuis le 2008 avec une personne gagnant très bien sa vie (il travaille dans un pays frontalier de la France) et a un autre enfant depuis 1 an

Du coup, je me pose certaines questions sur l'objet du versement de la pension alimentaire car nous payons la moitié de tous les frais.
Par contre, la maman prend toujours mon mari pour "banque". Sous prétexte qu'il est en sécu et mutuelle sur mon mari, lorsqu'elle paie pour des médicaments (pour l'acné) non remboursés, elle envoie la facture pour nous demander de payer (un exemple parmi d'autres)

Lors d'un échange pour une divergence, elle a menacé mon mari de repasser devant le juge pour faire réviser la pension alimentaire. Du coup mon mari s'est incliné pour éviter les soucis et craignant de voir la pension alimentaire explosée !!

Est ce normal ? Quel recours avons nous ? Qu'est il pris en compte dans le calcul de la pension alimentaire ?

Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés